



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dépendance

Question écrite n° 57993

Texte de la question

M. Jean Roatta attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'instauration d'une prestation dépendance susceptible de satisfaire aux réels besoins de ses bénéficiaires. En effet, alors que nous pouvons nous réjouir de la remarquable augmentation de l'allongement de la durée de la vie, il convient toutefois de rester vigilant quant aux conséquences néfastes pouvant être générées. Aussi, il souhaiterait savoir s'il est concevable que la solidarité nationale s'exprime pour permettre à nos méritants anciens en difficulté de bénéficier d'une prestation dépendance susceptible de satisfaire aux réels besoins de ses titulaires.

Données clés

Auteur : [M. Jean Roatta](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (3^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57993

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2001, page 1050